

agefiph

emploi
fiphfp
handicap

PERMETTRE AUX
PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
D'ACCÉDER À UN EMPLOI
OU À UNE FORMATION.

GAP GROUPE AVENIR
PERFORMANCE
CENTRE DE FORMATION

Coraline
Accompagner • Former • Réaliser

PURPLE THIS IS CCI

adrh
handicap et inclusion



E.H.E.
FORMATION

Coordonnées :

Inclu'Pro Formation
Handicap et Emploi

ALES

2 rue Marcel Paul
30100 ALES

CABESTANY

Mas Guérido - 4 rue Albert Caquot
66300 CABESTANY

NÎMES

183 rue Guy de Maupassant
30000 NÎMES

Tél : 09 70 71 11 39

Mails :

amnavarro@adrh.org
csaboun@adrh.org

www.adrh.org



**Inclu'Pro
Formation**

Handicap et Emploi

Du projet à l'emploi ou
à la formation



adrh
prestation



INCLU PRO FORMATION

INCLU PRO FORMATION

POUR QUI ?

Pour les personnes en situation de handicap :

- Bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail ayant un titre de reconnaissance
- En cours de validité ou en voie de l'être
- Les demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi
- Les jeunes de plus de 15 ans ayant bénéficié d'une orientation scolaire de la CDAPH et engagés vers un parcours d'insertion professionnelle
- Les salariés / agents du secteur privé et public
- Les travailleurs indépendants
- Les exploitants agricoles



INCLU PRO FORMATION

OBJECTIFS

Permettre d'acquérir, de développer et consolider de nouvelles compétences, pour concrétiser votre projet professionnel. Les modules de formation peuvent s'effectuer en présentiel et/ou en asynchrone (à distance).

A l'issue de votre parcours, vous serez en mesure de...

- Construire et mettre en œuvre un plan d'action pour aller vers l'emploi
- Prendre en compte les caractéristiques personnelles
- Identifier les prérequis nécessaires pour favoriser l'accès à l'emploi
- Expérimenter un métier/valider un projet par le biais de stage en entreprise.
- Réduire la fracture numérique pour favoriser la recherche d'emploi
- Acquérir de nouvelles compétences
- Se remettre à niveau sur les savoirs de base
- Etre autonome dans sa recherche d'emploi

LA FORMATION

Accès à la formation

Le parcours Inclu'Pro – Handicap & Emploi peut vous être proposé par un conseiller à l'emploi et/ou votre employeur. Vous pouvez également nous contacter directement. Pas de pré-requis.

Organisation de la formation

- 1) Information collective
- 2) SAS « Action de positionnement individuelle » : analyse de votre situation, définition de vos besoins, individualisation et personnalisation du parcours de formation
- 3) Parcours de formation

Evaluation et suivi

Un bilan final est effectué pour évaluer votre progression et l'atteinte de vos objectifs. Un suivi 6 mois après la fin de l'action est également réalisé.

Durée

La durée est de 200 heures en moyenne réparties sur 8 semaines. Le parcours peut aller jusqu'à 300 heures sur 6 mois maximum en fonction de vos besoins.

Financement

L'action Inclu'Pro est intégralement financée par l'AGEFIPH et le FIPHFP. Coût d'un parcours complet : 1950 €.

Accessibilité

Exclusivement réservé aux personnes en situation de handicap ou en cours de reconnaissance.